

## Communiqué de presse

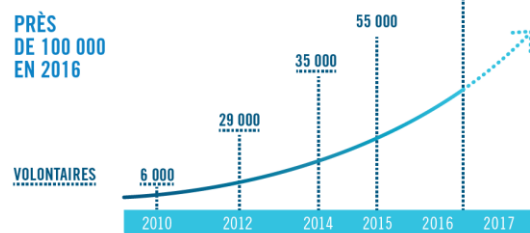
### 7 ans après sa création, les effets du Service Civique dans la société se font ressentir auprès du grand public comme auprès des jeunes qui l'ont fait : la généralisation est en route

#### Révélation de deux études IFOP et Kantar Sofres

Paris, le 12 janvier 2016 – En 7 ans, le Service Civique a touché près de 200 000 jeunes de tout horizon, dont près de 100 000 rien qu'en 2016, et mobilisé près de 10 000 organismes pour proposer des missions d'intérêt général. La généralisation du Service Civique est en route et ses effets dans la société se font ressentir auprès du grand public comme auprès des jeunes qui l'ont fait : l'Agence du Service Civique dévoile aujourd'hui les résultats de la 2<sup>ème</sup> édition du baromètre IFOP mesurant la notoriété du Service Civique ainsi que l'étude d'impact du Service Civique sur les jeunes volontaires menée par Kantar Sofres en décembre 2016.

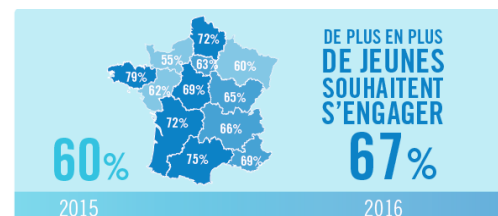
- Un intérêt et une notoriété en nette progression, qui confirme le rôle et l'empreinte du Service Civique laissée au sein de la société actuelle

### EN 2017, LE SERVICE CIVIQUE FETE SES 7 ANS ET 200 000 VOLONTAIRES



accélération du nombre de jeunes engagés. En 2 ans, le nombre de volontaires a quasiment été multiplié par 3, passant de 35 000 volontaires en 2014 à près de 100 000 en 2016<sup>1</sup>, et les consultations du site Internet ne cessent de progresser avec 4,4 millions de visiteurs uniques soit +52% entre 2015 et 2016.

D'ailleurs, 67%\* des jeunes en âge de s'engager se déclarent intéressés et prêts à s'engager en Service Civique (soit 7 points de plus que la vague de 2015).



<sup>1</sup> Source : Agence du Service Civique : les données 2016 ne sont pas stabilisées, Rapport d'activité 2016 à paraître au 2<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Ce nouveau palier atteint en 2016 est significatif de la place du Service Civique pour les jeunes dans leur parcours mais aussi de son rôle sociétal dans le quotidien de plus en plus de Français. L'objectif, pour l'Agence du Service Civique, est de poursuivre cet objectif pour qu'il devienne un choix « naturel » dans le parcours des jeunes, et **en faire une institution de la République, au même rang que l'école.**

- **La notoriété croissante du Service Civique auprès des Français s'accompagne d'une très forte progression de son image et d'une généralisation des connaissances sur ses modalités**

Le Service Civique gagne en notoriété auprès des jeunes de 16 à 25 ans en âge de réaliser un Service Civique, et plus largement auprès de l'ensemble des Français avec **94% des Français qui connaissent aujourd'hui le Service Civique**. Pour 1/3 des jeunes, cette connaissance est stimulée par la Journée Défense Citoyenneté où un module est consacré aux formes d'engagement citoyen.



**90% des 16-25 ans sont enthousiastes à l'évocation du Service Civique**

**et en ont une bonne image, soit +5 points vs. la vague précédente en 2015.** La proportion observée chez les plus de 26 ans est similaire, quel que soit le segment de la population étudiée, ne témoignant d'aucune polarisation des opinions au sujet du Service Civique malgré les débats politiques. D'ailleurs, **plus de 8 français sur 10 sont prêts à le recommander à leurs proches**. Les modalités du Service Civique sont acquises, seuls quelques aspects mal connus subsistent : près de 6 Français sur 10 considèrent à tort qu'il peut se réaliser en entreprises privées (63% chez les 16-25 ans et 62% chez les 26 ans et plus).

- **Une double motivation à s'engager : le bénéfice pour soi et l'impact pour les autres**

Comme en 2015, les jeunes voient **3 finalités principales** au Service Civique et le perçoivent toujours comme un moyen d'acquérir de **l'expérience qui peut servir dans le parcours professionnel (29%), un moyen d'être utile aux autres (26%), et un moyen de s'engager socialement (25%)**. Leurs aînés l'imaginent surtout comme un moyen d'acquérir de l'expérience utile dans les milieux professionnels (37%) et comme un moyen d'aider la communauté nationale (31%).

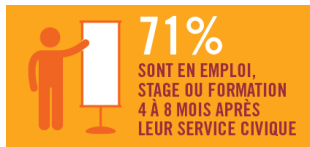
**Le Top 3 des thématiques** qui intéressent les jeunes demeure le sport, l'environnement et la culture et les loisirs, identique à 2015.

### 3 THÉMATIQUES ATTIRENT LE+ LES JEUNES DEPUIS 2015



Enfin, les jeunes rencontrent deux freins principaux à la réalisation d'un Service Civique : le fait d'exercer une activité professionnelle (29%) et que le Service Civique ne s'inscrit pas dans un projet d'études (27%, -10 points vs. 2015). **La valorisation du statut et la reconnaissance du Service Civique par les entreprises constituent l'une des clés pour une extension du Service Civique à une plus grande échelle. Il s'agit d'ailleurs de la piste la plus citée par les jeunes.**

- **Le Service Civique, une expérience utile et citoyenne pour les jeunes, qui remplit pleinement ses objectifs de mixité sociale et de cohésion nationale**



L'étude Kantar Sofres menée en décembre 2016 montre un impact réel et positif sur les jeunes qui se sont engagés en Service Civique. Il s'avère être **une expérience utile dans leur parcours professionnel** : 71% des anciens volontaires sont en situation d'emploi, stage ou formation dans les 4 à 8 mois suivant leur mission. Pour 1 volontaire sur 2, le Service Civique favorise la recherche d'emploi et 90% le mettent sur leur CV.

Le Service Civique est aussi **une expérience civique et citoyenne enrichissante**. 89% des volontaires se sentent utiles aux autres et à la société et, pour 93% d'entre eux, le Service Civique est un bon moyen de rencontrer des personnes d'horizons et de profils différents. 67%\*\* des jeunes ont développé leurs réseaux amicaux et professionnels pendant leur mission. **Il offre ainsi une expérience de mixité sociale, ouverte sur les autres**. Enfin, le Service Civique **fabrique des jeunes citoyens actifs** : 57% des jeunes qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales avant leur Service Civique l'ont fait depuis ou ont l'intention de le faire. 80% des volontaires ont l'intention d'aller aux prochaines élections. **Le Service Civique remplit ainsi pleinement son rôle sociétal.**

- **Une nouvelle étape franchie, la voie vers la généralisation avec pour 2017 l'objectif de 150 000 volontaires en Service Civique**

L'évolution des deux dernières années et le pallier atteint en 2016 a permis d'amorcer la généralisation du Service Civique. Fort de ces résultats et de la place que s'est construit le Service Civique dans la société aujourd'hui, **l'année 2017 sera celle de la généralisation souhaitée par le président de la République**. En 2017, l'objectif visé est de permettre à 150 000 jeunes de réaliser une mission de Service Civique. Offrir un nombre de missions proportionnel à la demande d'engagement des jeunes, qui concourt à l'universalité du Service Civique, constitue un défi majeur pour 2017 et les années à venir.

Deux avancées supplémentaires dans l'évolution du Service Civique vont permettre de soutenir cet objectif. La **loi Egalité Citoyenneté adoptée fin décembre 2016** ouvre davantage le champ d'application du Service Civique avec de nouvelles missions possibles dans le secteur du logement social HLM, les entreprises à capital 100% public, et enfin chez les pompiers. Elle permet également de mieux répondre à la reconnaissance des droits des jeunes volontaires versus ceux des étudiants.

- **Une campagne de communication institutionnelle comme levier d'activation pour sensibiliser le plus grand nombre**

Les récentes études IFOP et Kantar Sofres à l'appui, les effets ressentis du Service Civique sont réels. Pour montrer qu'il laisse une empreinte durable dans tous les pans de la société, l'Agence du Service Civique lance ce 12 janvier 2017, et pour la première fois, **une campagne institutionnelle de sensibilisation et de mobilisation de tous les publics** :

- **Auprès des organismes d'accueil, avec le lancement d'un macaron « Engagé avec le Service Civique »** qui en fait les premiers ambassadeurs du Service Civique. Au cœur de la généralisation et en première ligne pour porter haut les valeurs d'engagement, les organismes qui accueillent des volontaires vont pouvoir afficher ce macaron pour faire rayonner le Service Civique auprès de leurs publics, auprès leurs pairs, les organismes d'accueil potentiels, ou encore auprès des prescripteurs, entreprises, entourage des jeunes, parents, enseignants, éducateurs, etc.
- **A destination du grand public, avec la diffusion au plus grand nombre d'un court-métrage « Merci aux volontaires »** en TV et au cinéma, décliné en annonces presse et affiches dans toutes les gares de France. Ce film donne la parole à tous ceux qui bénéficient de l'action au quotidien des volontaires en Service Civique.

Ces deux leviers vont permettre de gagner en reconnaissance, pour que le Service Civique devienne véritablement un choix « naturel » dans le parcours des jeunes ; c'est la voie vers la généralisation.

\*\*\*

### Méthodologie appliquée pour la réalisation de ces deux études

- L'enquête Ifop a été menée auprès d'un échantillon de 1 503 personnes, représentatif de la population française âgée 16 à 25 ans et d'un échantillon de 1 500 personnes, représentatif de la population française âgée de 26 ans et plus. La représentativité a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Questionnaire auto-administré en ligne du 24 octobre au 3 novembre 2016.
- L'enquête Kantar Sofres a été menée auprès de 2 076 volontaires interrogés par Internet du 28 novembre au 7 décembre 2016, soit 4 à 8 mois après la fin de leur mission.

Retrouvez l'intégralité des résultats IFOP et Kantar Sofres sur le site [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr) et relayer la campagne institutionnelle du Service Civique [#MerciAuxVolontaires](https://twitter.com/MerciAuxVolontaires)

\*\*\*

### A propos du Service Civique

*Créé par la loi du 10 mars 2010, le Service Civique est plus qu'une politique publique pour la jeunesse, c'est une politique publique pour tous, de cohésion nationale, porteuse d'un vivre ensemble régénéré. Il a pour ambition de permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'engager au service d'une mission d'intérêt général, entre 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 € par mois, il permet de s'engager pour des missions de 6 à 12 mois, sans condition de diplôme ou formation dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité... En France ou à l'étranger et dans neuf domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Selon le décret du 11 avril 2016, le Service Civique relève du Haut-commissaire à l'engagement civique placé auprès du Premier ministre, et l'Agence du Service Civique est chargée de sa mise en œuvre. Twitter [@ServiceCivique](https://twitter.com/ServiceCivique) | [Facebook.com/servicecivique](https://facebook.com/servicecivique)*

### Contacts presse

Anne-Claire DHENNIN | [presse@service-civique.gouv.fr](mailto:presse@service-civique.gouv.fr) | 01 40 45 97 14 – 06 27 39 46 74  
ou [servicecivique.presse@publicis-consultants.fr](mailto:servicecivique.presse@publicis-consultants.fr) | 01 44 82 45 50 - 06 80 01 19 77